



**A la Une** | **Faits Divers** | **France - Monde** | **Sports** | **ASSE** | **OL** | **Loisirs** | **Culture** | **Vidéos** | **Salons** | **Annonces** | **Avis de décès**

Ma région

Ain

Jura

Loire

Haute-Loire

Rhône

**Mes communes**

Rechercher



Archives

Vous êtes ici : Accueil Rhône

**Lyon** | **Villefranche** | **Tarare** | **Villeurbanne** | **Oullins** | **Bron** | **Vénissieux** | **Rillieux**

+ de zones de vie | Rechercher une commune

## Justice. Un physicien du Cern, soupçonné de préparer des attentats, bientôt jugé

Vu 571 fois | Publié le 14/02/2012 à 06:00

**Réagissez**

Tweet 0

Recommend 1

**Vienne. Adlène Hicheur, interpellé le 8 octobre 2009 en Isère, et mis en examen pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste » a été incarcéré.**

Un physicien du Centre européen de recherche nucléaire (Cern) doit être bientôt jugé pour avoir envisagé des actes « terroristes », l'accusation s'appuyant sur des mails échangés avec un chef d'Al-Qaïda.

Adlène Hicheur a été interpellé le 8 octobre 2009 à Vienne, mis en examen pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste ».

### Il est toujours incarcéré

Les soupçons des enquêteurs de la Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI) sont nés de la surveillance de plusieurs comptes de courriers électroniques après l'envoi sur le site de l'Élysée début 2008 d'un message reprenant un communiqué d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi).

Les policiers ont suivi les échanges entre une adresse électronique, qui s'avèrera être celle du chercheur du Cern, et un correspondant s'abritant derrière deux pseudonymes : ce correspondant serait Mustapha Debchi, dirigeant d'Aqmi vivant alors en clandestinité en Algérie, selon l'ordonnance de renvoi consultée par l'AFP et que Libération avait dévoilée.

Le 24 février 2009, Debchi écrit à Hicheur : « Je voudrais (en tant que pauvre esclave) exécuter des opérations en France et il nous manque les amoureux... prêts à ceci : je te proposerai qu'on soit, tous les deux, en tête de la liste [...] ».

Dans sa réponse, Hicheur semble éluder, puis le 10 mars il écrit : « Il est tout à fait normal qu'on soit en désaccord sur quelques points stratégiques (techniques) dans l'application de la lutte contre les ennemis ».

Il ajoute cependant : « Concernant le sujet des objectifs, ils sont différents suivant la différence des résultats souhaités après les coups. En juin 2009, Debchi demandera à son correspondant de « ne pas tourner autour du pot. Et Adlène Hicheur de répondre le 6 juin de façon équivoque : « Concernant ta proposition, la réponse est « oui » bien sûr mais il y a quelques observations : (...) -si ta proposition est relative à une stratégie précise (comme le travail au sein de la maison de l'ennemi central et vider le sang des forces), il faut alors que je révise le plan que j'avais préparé ». Pour les juges d'instruction chargés de l'enquête, le docteur en physique nucléaire du Centre européen de recherche nucléaire (Cern) à Genève a eu des échanges électroniques « dont les effets ont été pour (lui) de donner en connaissance de cause son accord à Mustapha Debchi en vue de constituer une cellule opérationnelle prête à commettre des actions terroristes en Europe et en France ». L'un de ses défenseurs, M e Patrick Baudouin, s'insurge contre « un dossier monté par la DCRI qui n'apporte pas la moindre preuve d'un début d'intention d'Hicheur de participer à une phase préparatoire à un acte terroriste ».

Une audience de fixation est programmée jeudi au tribunal correctionnel de Paris pour le procès qui devrait se tenir les 29 et 30 mars prochains.

### + de tags

Rhône

### Abonnez-vous



Consultez votre journal en PDF et toutes les éditions locales en numérique.

### Notez cet article

### Alertes info

Soyez les premiers informés :  
inscrivez-vous à nos alertes mail

**je m'inscris**